

MODIFICATION N° 2 datée du 6 octobre 2017 apportée au prospectus simplifié daté du 30 juin 2017, modifié par la modification n° 1 datée du 28 juillet 2017.

FONDS PH&N

Placement de parts de série A, de série Conseillers, de série D, de série F et de série O des fonds suivants :

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture de change Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

(les « Fonds »)

La présente modification n° 2 datée du 6 octobre 2017 apportée au prospectus simplifié des Fonds daté du 30 juin 2017, modifié par la modification n° 1 datée du 28 juillet 2017 (le « prospectus simplifié »), renferme certains renseignements supplémentaires sur les Fonds. Le prospectus simplifié relatif aux Fonds devrait être lu à la lumière de ces renseignements. Les expressions utilisées mais non définies dans la présente modification n° 2 ont le sens qui leur est donné dans le prospectus simplifié. Les numéros de page renvoient aux pages de la version commerciale imprimée du prospectus simplifié.

Résumé

Les frais d'administration des parts de série O des Fonds ont été réduits à compter du 2 octobre 2017.

Modifications

Avec prise d'effet le 2 octobre 2017, le prospectus simplifié est par les présentes modifié comme suit :

1. La rangée intitulée *Frais* dans le tableau sous la rubrique *Détail du Fonds* se rapportant au Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North, à la page 67 du prospectus simplifié, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Frais	Veuillez vous reporter à la rubrique <i>Frais</i> à la page 104 pour obtenir plus de détails.		
Série	Frais de gestion¹	Frais d'administration	
Série A	1,75 %	0,15 %	
Série Conseillers	1,75 %	0,15 %	
Série D	1,00 %	0,15 %	
Série F	0,75 %	0,15 %	
Série O	—	0,02 %	

2. La rangée intitulée *Frais* dans le tableau sous la rubrique *Détail du Fonds* se rapportant au Fonds d'actions outre-mer avec couverture de change Phillips, Hager & North, à la page 69 du prospectus simplifié, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Frais	Veuillez vous reporter à la rubrique <i>Frais</i> à la page 104 pour obtenir plus de détails.		
	Série	Frais de gestion¹	Frais d'administration
	Série A	1,75 %	0,15 %
	Série Conseillers	1,75 %	0,15 %
	Série D	1,00 %	0,15 %
	Série F	0,75 %	0,15 %
	Série O	—	0,02 %

3. La rangée intitulée *Frais* dans le tableau sous la rubrique *Détail du Fonds* se rapportant au Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North, à la page 71 du prospectus simplifié, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Frais	Veuillez vous reporter à la rubrique <i>Frais</i> à la page 104 pour obtenir plus de détails.		
	Série	Frais de gestion²	Frais d'administration
	Série A	1,75 %	0,10 %
	Série Conseillers	1,75 %	0,10 %
	Série D	1,00 %	0,10 %
	Série F	0,75 %	0,10 %
	Série O	—	0,02 %

Quels sont vos droits?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

Phillips, Hager & North gestion de placements est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., gestionnaire des Fonds et filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2017

108395 (10-2017)